

QUELQUES RESULTATS CLES

- ⇒ Pour les activités sportives FENASCO, à peu près 50% des délégués départementaux ont transmis aux inspecteurs un montant de ressources équivalent à celui attendu par rapport aux effectifs des élèves de l'arrondissement.
- ⇒ Une inspection sur cinq a reçu un montant dont la différence est comprise entre 20 et 40% du montant des ressources attendues.

- ⇒ Pour le fonctionnement, les autorisations de dépenses de 3 à 4% des établissements d'enseignement secondaire sont retirées par les personnes non mandatées.
- ⇒ Pour ce qui est du budget d'investissement, et concernant la ligne "Equipement des ateliers en Kit de petits matériels didactiques", 18% d'autorisations de dépenses ont été retirées par des personnes non mandatées.

Plus de 20% des délégués avouent avoir dépensé de l'argent irrégulièrement dans le circuit d'exécution de la dépense. Cela va du retrait de l'autorisation de dépenses chez le contrôleur financier au décaissement des ressources, ce qui leur permettrait de limiter les tracasseries liées aux procédures.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

- ◆ Intégrer dans les missions de vérification ou de contrôle et les réunions sectorielles de renforcement des capacités des responsables à tous les niveaux en matière de tenue des documents comptables et d'archivage de l'information de gestion
- ◆ Définir et mettre en application des mesures incitatives pour le personnel affecté dans les zones d'éducation prioritaire et des zones enclavées
- ◆ Moderniser la gestion de la présence des enseignants dans les établissements scolaires d'affectation en passant de la gestion des personnels à la gestion des postes de travail
- ◆ Confier la gestion du paquet minimum aux Inspecteurs d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB)
- ◆ Assurer le convoyage du paquet minimum avant la rentrée scolaire et le faire décharger en toute transparence par les directeurs d'école (informations sur le contenu, procès-verbal de réception)

Pour tous renseignements

complémentaires, contactez :

l'Institut National de la Statistique (INS)

BP 134, Yaoundé, 20, Rue 3004, Quartier du Lac - Cameroun

Téléphone (237) : 222 22 04 45 / 222 22 54 21

Fax (237) : 222 23 24 37 / Internet : www.stat.cm

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire



PETS III - 2018/2019

*Public Expenditure Tracking Survey
Etude sur la Traçabilité des Dépenses
Publiques*

VOLET EDUCATION



unicef 

pour chaque enfant

QUE SIGNIFIE PETS ?

Le PETS est une expression anglaise qui signifie «Public Expenditure Tracking Survey ». En français on dira : « Enquête sur la Traçabilité des Dépenses Publiques ».

QUEL EST L'OBJECTIF DU PETS ?

Le PETS permet de suivre pas à pas le flux des ressources à tous les niveaux de l'administration (centrale, déconcentrée et décentralisée) afin de pouvoir quantifier la part des ressources qui parvient effectivement aux prestataires finaux.

QUELLE EXPERIENCE POUR LE CAMEROUN ?

◆ PETS I : 2003/2004

Un des déclencheurs pour l'atteinte du Point d'achèvement de l'Initiative d'allègement de la dette publique des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Deux domaines concernés : Santé et Education.

◆ PETS II : 2010

Prescrite pour le suivi de la mise en application de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat. Deux domaines concernés : Santé et Education

◆ PETS III : 2018/2019

Sur recommandation du PET II, quatre domaines concernés : **Santé, Education, Nutrition, Eau-Hygiène-Assainissement.**

ELÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

- ⇒ L'étude couvre l'ensemble du territoire national. Sont concernés, tous les niveaux hiérarchiques du MINESEC et du MINEDUB et les établissements scolaires en tant que prestataires de services éducatifs. Les informations collectées concernent l'exercice budgétaire 2017
- ⇒ L'étude a porté sur i) les allocations budgétaires en espèces, ii) le paquet minimum pour le primaire et les frais exigibles pour les enseignements secondaire et normal, iii) l'assiduité des enseignants

QUELQUES RESULTATS CLES

Environ 53% de directeurs d'école ont dû attendre au moins un mois pour disposer de leurs fournitures, certains même jusqu'à 2 à 3 mois et même plus, jusqu'à la fin du premier trimestre

Plus de 20% des directeurs d'école ayant récupéré le paquet minimum à la mairie ou à l'inspection n'ont rien reçu au titre des frais de voyage. Environ 50% ont reçu un montant inférieur à 10 000 FCFA.

QUELQUES RESULTATS CLES

Près de 90% des responsables jugent le contenu du paquet minimum en 2017 pas satisfaisant, la situation étant plus grave pour les écoles situées en milieu rural

Dans l'ensemble, l'écart entre le montant des frais exigibles attendu et le montant déclaré est de 8%. Les écarts importants sont constatés dans les régions du Littoral et du Sud où le ratio montant déclaré sur montant attendu est de 56% et 61% respectivement.

Les retards importants sont observés par rapport au décaissement des ressources. Pour les ressources du premier semestre, qui doivent permettre de couvrir les 2e et 3e trimestres de l'année scolaire 2016/2017, plus de 80% des délégués départementaux n'ont pu décaisser les ressources qu'après plus de quatre mois, soit à partir d'avril.